



## BNP Paribas Issuance BV (NL) Global Select Coupon Plus 2029

Titre de créance structuré avec droit au remboursement du capital  
à l'échéance en EUR émis par BNP Paribas Issuance B.V.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

- Un titre de créance structuré d'une durée de 6 ans.
- À l'issue des années 1 à 6, un coupon<sup>(1)</sup> fixe de 2,75 % brut annuel (soit 1,9250 % net annuel).
- À l'échéance, un droit au remboursement de 100 % du capital investi (hors frais d'entrée de 2,00 %) plus une plus-value<sup>(1)</sup> potentielle liée à la performance moyenne de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR (Price), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur ainsi que de faillite, risque de faillite ou de bail-in (dans cette hypothèse, une restructuration pourrait être imposée par les autorités de résolution pour éviter la faillite) de BNP Paribas S.A.<sup>(2)</sup> (Garant).
- Émetteur : BNP Paribas Issuance B.V.<sup>(2)</sup>
- Garant : BNP Paribas S.A.<sup>(2)</sup>
- Le montant total des frais du produit BNP Paribas Issuance B.V.<sup>(2)</sup> (NL) Global Select Coupon Plus 2029, avec une durée d'investissement de 6 ans, est au maximum de 8,30 % de la valeur nominale, correspondant à un montant maximum de 83 EUR de la valeur nominale (fixée à 1.000 EUR) et qui tient compte d'un montant minimum total de souscription égal à 1.020 EUR (1.000 EUR de dénomination et 20 EUR de frais d'entrée). Il s'agit de la somme des frais d'entrée de 2,00 %, des frais de structuration de 1,50 % maximum et des frais de distribution de 0,80 % par année soit 4,80 % maximum. En date du 06/11/2023, les frais d'entrée se situent à 2,00 %, les frais de structuration à 0,85 % et les frais de distribution de 2,58 % (0,43 % par année), soit un total de 5,43 %<sup>(3)</sup> de la valeur nominale, correspondant à un montant maximum de 54,30 EUR de la valeur nominale (fixée à 1.000 EUR) et qui tient compte d'un montant minimum total de souscription égal à 1.020 EUR (1.000 EUR de dénomination et 20 EUR de frais d'entrée).

(1) Soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Rating BNP Paribas Issuance B.V. au 06/11/2023 : Standard & Poor's A+ (perspective stable). Rating BNP Paribas S.A. au 06/11/2023 : Standard & Poor's A+ (perspective stable), Moody's Aa3 (perspective stable), Fitch Ratings AA- (perspective stable). Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : [https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378\\_1\\_1408\\_KI.pdf](https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf), <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> et [https://www.standardandpoors.com/en\\_US/web/quest/article/-/view/sourceld/504352](https://www.standardandpoors.com/en_US/web/quest/article/-/view/sourceld/504352). Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients de Crelan ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

(3) Frais applicables en cas de détention du produit jusqu'à l'échéance. Plus de détails sur les frais du produit notamment en cas de revente avant l'échéance sont disponibles en [page 14](#).

## Type d'investissement et description du mécanisme de la formule

Ce produit est un titre de créance structuré (ci-après le (les) « Certificat(s) »). Il s'adresse aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'un coupon fixe durant les 6 années et qui souhaitent profiter d'une partie de la potentielle **hausse de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR à la Date d'Échéance. Dans tous les scénarios<sup>(1)</sup>, l'investisseur bénéficiera toujours d'un coupon fixe à l'issue des années 1 à 6 de 2,75 % brut (soit 1,9250 % net).**

En souscrivant à ce Certificat, l'investisseur prête de l'argent à l'Émetteur qui s'engage à payer la formule suivante :

l'Émetteur s'engage à rembourser à la Date d'Échéance, le 27 novembre 2029, 100 % du capital investi<sup>(1)(2)</sup> auquel peut s'ajouter une plus-value potentielle liée à la Performance Moyenne de l'indice comme décrit ci-dessous. En cas de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur ainsi que de faillite, de risque de faillite ou de bail-in (mise en résolution) du Garant, l'investisseur risque cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit et de ne pas retrouver le montant nominal à l'échéance.

### À L'ISSUE DES ANNÉES 1 À 6 :

Le versement d'un coupon<sup>(2)</sup> fixe égal à :

**2,75 % brut annuel (soit 1,9250 % net)**

À l'échéance finale, l'investisseur a donc reçu 6 coupons pour une valeur totale de 16,50 % brut.

### À L'ÉCHÉANCE<sup>(3)</sup> DES 6 ANS : DROIT AU REMBOURSEMENT DU CAPITAL INVESTI<sup>(1)(4)</sup>

L'investisseur est exposé à la Performance Moyenne de l'indice.

- Si cette Performance Moyenne est négative, nulle ou inférieure à 16,50 %, l'investisseur reçoit :

**100,00 %<sup>(4)</sup> du capital investi<sup>(1)(4)</sup>**

- Si cette Performance Moyenne est supérieure ou égale à 16,50 %, mais inférieure à 50 %, l'investisseur reçoit :

**100,00 %<sup>(4)</sup> du capital investi<sup>(1)(4)</sup>  
+  
La Performance Moyenne de l'indice - 16,50 %**

- Si cette Performance Moyenne est supérieure ou égale à 50 %, l'investisseur reçoit :

**133,50 %<sup>(4)</sup> (qui correspond à 150,00 % - 16,50 %) du capital investi<sup>(1)(4)</sup>**

La probabilité d'obtenir ce rendement est cependant faible.

### COMMENT EST CALCULÉE LA PERFORMANCE MOYENNE DE L'INDICE ?

La Performance Moyenne de l'indice correspond à la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial.

### COMMENT EST ÉTABLI LE NIVEAU INITIAL DE L'INDICE ?

Le Niveau Initial de l'indice est égal à son niveau de clôture au 27 novembre 2023.

### COMMENT EST CALCULÉ LE NIVEAU FINAL DE L'INDICE ?

Le Niveau Final de l'indice correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice aux 25 Dates d'Observations Mensuelles<sup>(3)</sup>. Le Niveau Final de l'indice peut être inférieur (ou supérieur) au niveau de l'indice constaté à la dernière Date d'Observation Mensuelle (13/11/2029).

(1) Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur ainsi que de faillite, risque de faillite ou de bail-in (mise en résolution) du Garant.

(2) Coupon soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(3) Veuillez vous référer à la Fiche Technique en pages 14-15 pour le détail des dates.

(4) Hors frais d'entrée de 2,00 %.

## Focus sur l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR

L'indice STOXX® Global Select Dividend 100 est un indice boursier mondial qui se compose de 100 capitalisations boursières. Les actions composant l'indice sont sélectionnées selon plusieurs critères dont notamment le rendement des dividendes historiques. L'indice suit une allocation géographique fixe : il se compose des actions de 30 sociétés européennes, 40 sociétés en Amérique du Nord et 30 sociétés en Asie Pacifique. De plus, les actions sont pondérées selon leur rendement de dividende : plus il est important, plus le poids de cette action dans l'indice sera important. La cotation de l'indice est publiée quotidiennement. Comme il s'agit d'un indice « Price Return » et par opposition à un indice « Total Return », sa performance dépend uniquement des variations de cours des actions qui composent l'indice. Les éventuels dividendes versés par ces actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Il convient en outre de noter que l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes distribués sur la base des actions qui composent l'indice. Par ailleurs, les dividendes historiques ne sont pas un indicateur fiable des dividendes futurs.

Pour plus de détails sur l'indice merci de consulter la page dédiée : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sdgp>.

À titre d'information, au 02/11/2023, l'indice s'élevait à 2.601,08 points, pour une base de 1.000 points le 31 décembre 1998.

### REBALANCEMENT

Aussi, afin de tenir compte des évolutions du marché, **la composition de l'indice est revue tous les ans (en mars)** et déterminée selon le processus de sélection décrit ci-dessous.

### CARACTÉRISTIQUES DE L'INDICE

**Code ISIN :** US26063V1180

**Type :** Price return, libellé en euros

**Date de lancement :** 31 décembre 1998

#### Évolution de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR (dividendes non réinvestis) (depuis le 02/11/2017)



#### PERFORMANCES CUMULÉES<sup>(1)</sup> AU 2 NOVEMBRE 2023

Période	Indice STOXX® Global Select Dividend 100 (dividendes non réinvestis)
1 an	-6,54 %
3 ans	17,20 %
6 ans	-6,71 %

#### Pas de distribution de coupons périodiques

Bien qu'un des critères de sélection des actions de l'indice soit lié aux dividendes que celles-ci versent, l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes. Les dividendes ne sont pas non plus réinvestis dans l'indice, et ne participent pas à sa performance.

#### Rendement du dividende

Le rendement du dividende est un ratio financier qui indique combien une entreprise paie chaque année en dividendes par rapport au cours de son action. Le rendement du dividende est obtenu en divisant le dividende annuel par action par le cours de l'action.

Source : Bloomberg au 02/11/2023

**LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.**

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

(1) Les performances de l'indice sont calculées dividendes non réinvestis et sans frais.

# Méthodologie de sélection des 100 actions composant l'indice

L'indice regroupe trois indices dont les actions qui les composent sont sélectionnées selon plusieurs critères dont notamment le rendement des dividendes historiques : STOXX® Europe Select Dividend 30, STOXX® North America Select Dividend 40 et STOXX® Asia/Pacific Select Dividend 30.

## Processus de sélection

### Univers d'investissement

Pour chaque indice régional, l'univers d'investissement se compose des actions des sociétés de l'indice de référence STOXX® correspondant.

### Deuxième étape :

- **taux de croissance du dividende** : l'indice sélectionne les actions présentant un taux de croissance du dividende non négatif durant les 5 dernières années.
- **distribution de dividendes** : seules les actions ayant distribué au moins 4 dividendes annuels durant les 5 dernières années sont retenues.
- **ratio de distribution** : seules les actions présentant un ratio de distribution (ce ratio correspondant à la part de bénéfices utilisée pour le paiement du dividende) non négatif et inférieur ou égal à 60 % sont retenues (80 % pour les actions provenant d'Asie Pacifique).

### Troisième étape : filtre de liquidité

On ne retient que les sociétés présentant un volume d'échange quotidien, sur les 3 derniers mois, d'au moins 3.333.333,22 euros pour les actions en Europe et l'Asie Pacifique, et 2.499.999,89 euros pour l'Amérique du Nord.

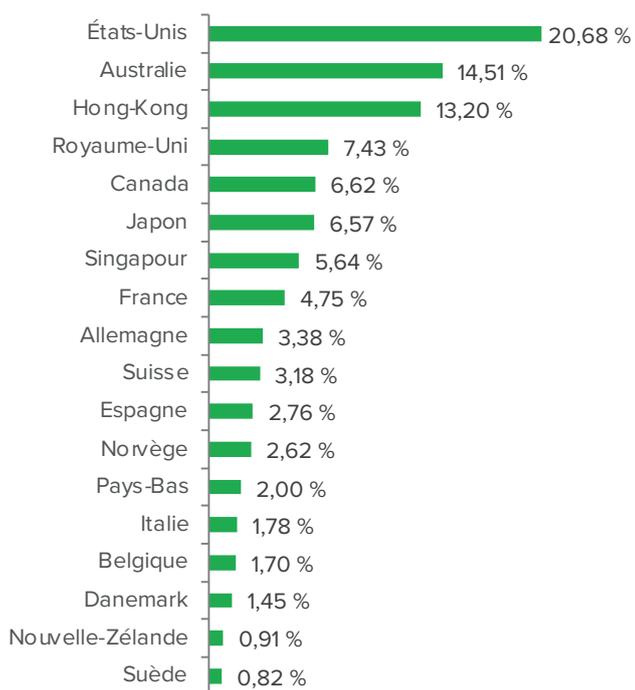
### Quatrième étape : sélection sur base du rendement du dividende

**Enfin, parmi les actions restantes, les 30 actions en Europe, les 40 actions en Amérique du Nord et les 30 actions en Asie Pacifique affichant les rendements historiques du dividende les plus élevés sur la dernière année sont sélectionnées.**

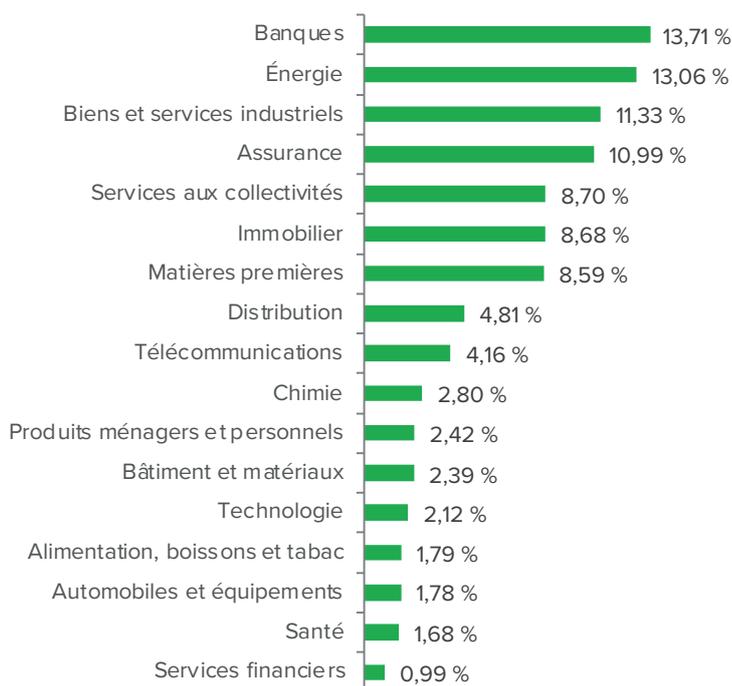
Au sein de l'indice, les actions sont pondérées en fonction de ce rendement. Plus le rendement est élevé, plus le poids au sein de l'indice est important (dans la limite de 10 % par action).

## Répartitions de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR (Price) au 2 novembre 2023

### Poids des régions dans l'Indice



### Poids des secteurs dans l'Indice



Sources : Bloomberg au 02/11/2023

## Composition de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR (Price) (1/2)

Action	Secteur	Pays
3M Co	Biens et services industriels	États-Unis
ACS Actividades de Construccion y Servicios SA	Bâtiment et matériaux	Espagne
Ageas SANV	Assurance	Belgique
Aker BP ASA	Énergie	Norvège
Allianz SE	Assurance	Allemagne
Amgen Inc	Santé	États-Unis
AP Moller Maersk AS	Biens et services industriels	Danemark
ASR Nederland NV	Assurance	Pays-Bas
Bank of Montreal	Banques	Canada
Bank of Nova ScotiaThe	Banques	Canada
Bayerische Motoren Werke AG	Automobiles et équipements	Allemagne
Bendigo Adelaide Bank Ltd	Banques	Australie
Best Buy Co Inc	Distribution	États-Unis
BNP Paribas SA	Banques	France
Canadian Imperial Bank of Commerce	Banques	Canada
CapitaLand Integrated Commercial Trust	Immobilier	Singapour
CapLand Ascendas REIT	Immobilier	Singapour
Citizens Financial Group Inc	Banques	États-Unis
Close Brothers Group PLC	Banques	Royaume-Uni
CLP Holdings Ltd	Services aux collectivités	Hong-Kong
Cofinimmo SA	Immobilier	Belgique
Conagra Brands Inc	Alimentation, boissons et tabac	États-Unis
ConocoPhillips	Énergie	États-Unis
Consolidated Edison Inc	Services aux collectivités	États-Unis
Contact Energy Ltd	Services aux collectivités	Nouvelle-Zélande
Coterra Energy Inc	Énergie	États-Unis
Covivio	Immobilier	France
Crédit Agricole SA	Banques	France
DBS Group Holdings Ltd	Banques	Singapour
Devon Energy Corp	Énergie	États-Unis
Diamondback Energy Inc	Énergie	États-Unis
Duke Energy Corp	Services aux collectivités	États-Unis
Endesa SA	Services aux collectivités	Espagne
Entergy Corp	Services aux collectivités	États-Unis
Evonik Industries AG	Chimie	Allemagne
Fidelity National Financial Inc	Assurance	États-Unis
Fifth Third Bancorp	Banques	États-Unis
Fortescue Metals Group Ltd	Matières premières	Australie
Gilead Sciences Inc	Santé	États-Unis
Glencore PLC	Matières premières	Suisse
Harvey Norman Holdings Ltd	Distribution	Australie
Haseko Corp	Produits ménagers et personnels	Japon
Henderson Land Development Co Ltd	Immobilier	Hong-Kong
Holcim Ltd	Bâtiment et matériaux	Suisse
HP Inc	Technologie	États-Unis
Huntington Bancshares IncOH	Banques	États-Unis
IG Group Holdings PLC	Services financiers	Royaume-Uni
International Business Machines Corp	Technologie	États-Unis
International Paper Co	Matières premières	États-Unis
Japan Tobacco Inc	Alimentation, boissons et tabac	Japon

## Composition de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR (Price) (2/2)

Action	Secteur	Pays
JB HiFi Ltd	Distribution	Australie
JFE Holdings Inc	Matières premières	Japon
KeyCorp	Banques	États-Unis
Legal General Group PLC	Assurance	Royaume-Uni
LyondellBasell Industries NV	Chimie	États-Unis
Manulife Financial Corp	Assurance	Canada
MercedesBenz Group AG	Automobiles et équipements	Allemagne
Mitsui OSK Lines Ltd	Biens et services industriels	Japon
National Australia Bank Ltd	Banques	Australie
National Bank of Canada	Banques	Canada
New Hope Corp Ltd	Énergie	Australie
New World Development Co Ltd	Immobilier	Hong-Kong
Nippon Steel Corp	Matières premières	Japon
NN Group NV	Assurance	Pays-Bas
Orange SA	Télécommunications	France
Pacific Basin Shipping Ltd	Biens et services industriels	Hong-Kong
Pfizer Inc	Santé	États-Unis
Phillips 66	Énergie	États-Unis
Poste Italiane SpA	Assurance	Italie
Power Assets Holdings Ltd	Services aux collectivités	Hong-Kong
Power Corp of Canada	Assurance	Canada
Principal Financial Group Inc	Assurance	États-Unis
Rio Tinto Ltd	Matières premières	Australie
Rio Tinto PLC	Matières premières	Royaume-Uni
Rogers Communications Inc	Télécommunications	Canada
Royal Bank of Canada	Banques	Canada
Rubis SCA	Distribution	France
Seagate Technology Holdings PLC	Technologie	États-Unis
Sempra Energy	Services aux collectivités	États-Unis
Singapore Telecommunications Ltd	Télécommunications	Singapour
Sino Land Co Ltd	Immobilier	Hong-Kong
SITC International Holdings Co Ltd	Biens et services industriels	Hong-Kong
Snam SpA	Énergie	Italie
Southern CoThe	Services aux collectivités	États-Unis
SSE PLC	Services aux collectivités	Royaume-Uni
Sun Hung Kai Properties Ltd	Immobilier	Hong-Kong
Sun Life Financial Inc	Assurance	Canada
Suncorp Group Ltd	Assurance	Australie
Suntec Real Estate Investment Trust	Immobilier	Singapour
Taylor Wimpey PLC	Produits ménagers et personnels	Royaume-Uni
Tele2 AB	Télécommunications	Suède
TorontoDominion BankThe	Banques	Canada
Truist Financial Corp	Banques	États-Unis
United Overseas Bank Ltd	Banques	Singapour
US Bancorp	Banques	États-Unis
Verizon Communications Inc	Télécommunications	États-Unis
Xinyi Glass Holdings Ltd	Biens et services industriels	Hong-Kong
Yancoal Australia Ltd	Énergie	Australie
Yara International ASA	Chimie	Norvège
Zurich Insurance Group AG	Assurance	Suisse

## Illustrations du mécanisme de la formule

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne présagent nullement de résultats futurs et ne constituent en aucun cas une offre commerciale de la part de Crelan. Les données sont présentées hors fiscalité applicable.

Dans l'hypothèse d'une faillite de l'Émetteur ainsi que de faillite ou de bail-in (une restructuration pourrait être imposée par les autorités de résolution pour éviter la faillite) du Garant, ce qui constituerait un risque de perte totale ou partielle de l'investissement, les coupons fixes peuvent être perdus et la récupération du capital sera incertaine. Dans ce cas, le titre de créance structuré pourrait être remboursé à la valeur du marché. Cette valeur du marché dépend de la valeur de recouvrement estimée du titre de créance structuré et peut être de 0 % dans le pire des cas.

### Illustration 1

Aux Dates de Versement des Coupons Fixes<sup>(1)</sup>, l'investisseur reçoit un coupon<sup>(2)</sup> fixe de 2,75 % brut (soit 1,9250 % net).

À l'échéance des 6 ans :

On calcule la Performance Moyenne de l'indice, comme étant la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial. La Performance Moyenne de l'indice est égale à -11 % (contre une performance de -5 % dans le cas où le niveau de l'indice est observé à la dernière Date d'Observation, le 13 novembre 2029).

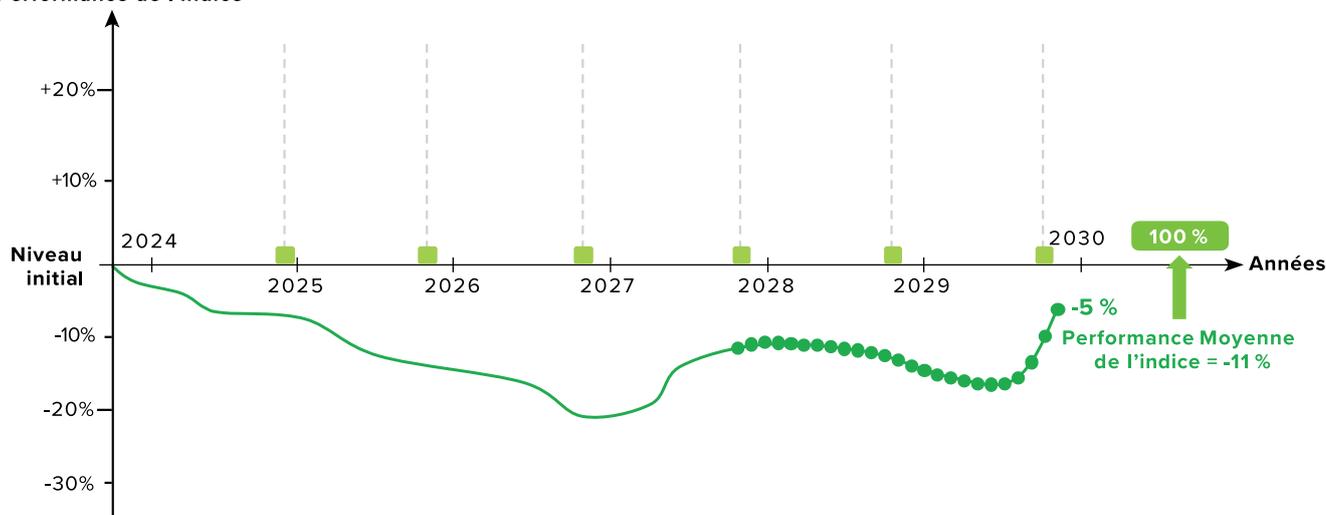
- L'investisseur bénéficie d'un droit au remboursement de **100 % brut du capital investi<sup>(3)</sup>**,
- Le versement d'un Coupon Fixe de 2,75 % brut (soit 1,9250 % net),
- **Cela correspond à un rendement actuariel annuel brut de 2,39 %<sup>(2)</sup> (tenant compte des frais d'entrée de 2,00 %) et net de 1,57 %<sup>(4)</sup>.**

Le Niveau Final de l'indice correspond à la moyenne arithmétique des observations mensuelles de l'indice par rapport à son Niveau Initial durant les 25 derniers mois<sup>(1)</sup>. Par conséquent le Niveau Final de l'indice peut être inférieur (ou supérieur) au niveau de l'indice constaté à la dernière Date d'Observation (le 13/11/2029) par rapport à son Niveau Initial.

La Performance Moyenne de l'indice correspond à la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial.



Performance de l'indice



(1) Veuillez vous référer à la Fiche Technique en pages 14-15 pour le détail des dates.

(2) Les plus-value et coupons fixes sont soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(3) Hors frais d'entrée de 2,00 %.

(4) Le rendement actuariel annuel net prend en compte le prélèvement du précompte mobilier de 30 % sur le coupon fixe et tient compte des frais d'entrée de 2,00 %. Ce calcul se base sur l'hypothèse que l'investisseur est une personne physique résidente en Belgique. (cf. Fiche Technique en pages 14-15).

# Illustrations du mécanisme de la formule

## Illustration 2

Aux Dates de Versement des Coupons Fixes<sup>(1)</sup>, l'investisseur reçoit un coupon<sup>(2)</sup> fixe de 2,75 % brut (soit 1,9250 % net).

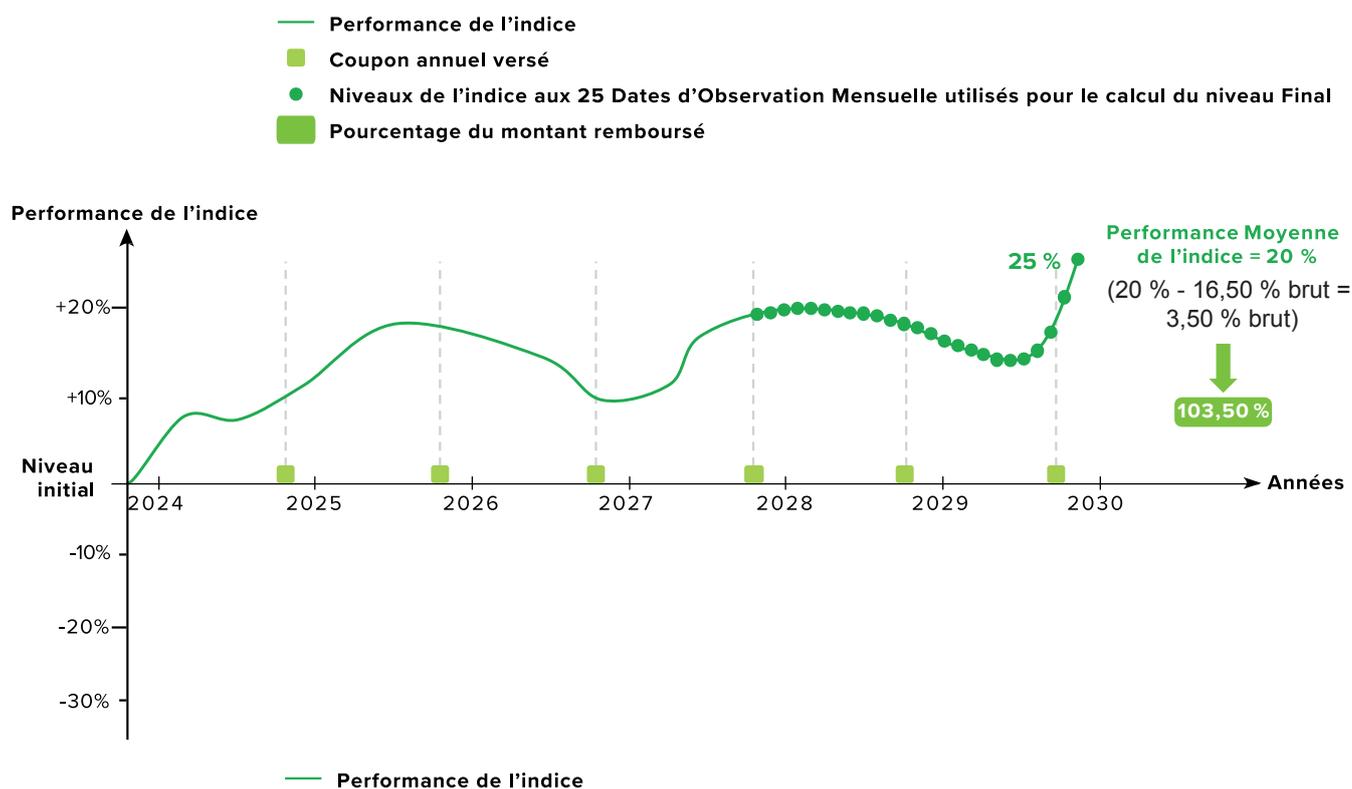
À l'échéance des 6 ans :

On calcule la Performance Moyenne de l'indice, comme étant la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial. La Performance Moyenne de l'indice est égale à 20 % (contre une performance de 25 % dans le cas où le niveau de l'indice est observé à la dernière Date d'Observation, le 13 novembre 2029). On soustrait 16,50 % à cette Performance Moyenne pour obtenir :

- L'investisseur bénéficie d'un droit au remboursement de **103,50 % brut du capital investi<sup>(3)</sup> (20 % - 16,50 % brut = 3,50 % brut)**,
- Le versement d'un Coupon Fixe de 2,75 % brut (soit 1,9250 % net),
- **Cela correspond à un rendement actuariel annuel brut de 2,50 %<sup>(2)</sup> (tenant compte des frais d'entrée de 2,00 %) et net de 1,65 %<sup>(4)</sup>.**

Le Niveau Final de l'indice correspond à la moyenne arithmétique des observations mensuelles de l'indice par rapport à son Niveau Initial durant les 25 derniers mois<sup>(1)</sup>. Par conséquent le Niveau Final de l'indice peut être inférieur (ou supérieur) au niveau de l'indice constaté à la dernière Date d'Observation (le 13/11/2029) par rapport à son Niveau Initial.

La Performance Moyenne de l'indice correspond à la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial.



(1) Les plus-value et coupons fixes sont soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Hors frais d'entrée de 2,00 %.

(3) Le rendement actuariel annuel net prend en compte le prélèvement du précompte mobilier de 30 % sur le coupon fixe et tient compte des frais d'entrée de 2,00 %. Ce calcul se base sur l'hypothèse que l'investisseur est une personne physique résidente en Belgique. (cf. Fiche Technique en pages 14-15).

## Illustrations du mécanisme de la formule

### Illustration 3

Aux Dates de Versement des Coupons Fixes<sup>(1)</sup>, l'investisseur reçoit un coupon<sup>(2)</sup> fixe de 2,75 % brut (soit 1,9250 % net).

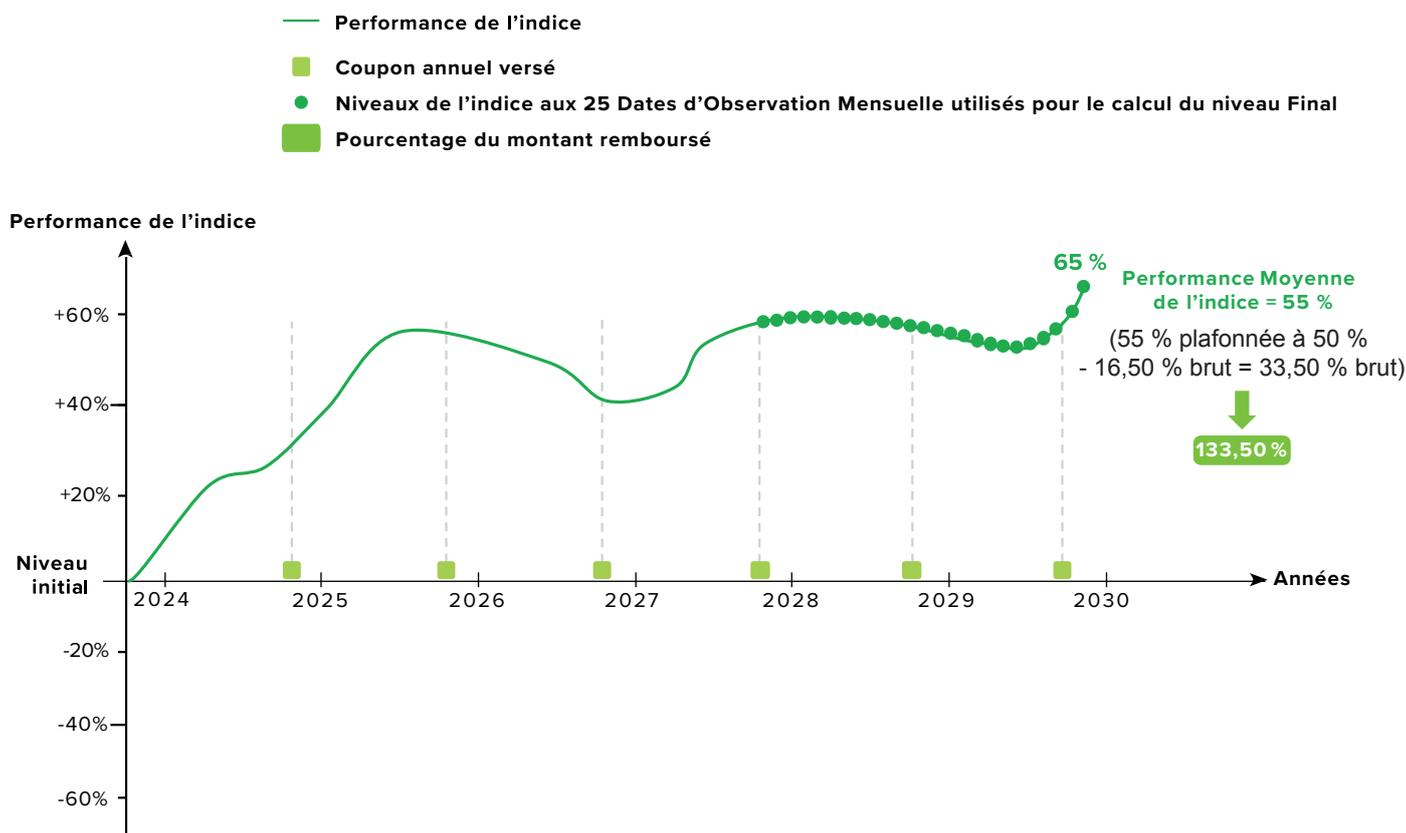
À l'échéance des 6 ans :

On calcule la Performance Moyenne de l'indice, comme étant la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial. La Performance Moyenne de l'indice est égale à 55 % (contre une performance de 65 % dans le cas où le niveau de l'indice est observé à la dernière Date d'Observation, le 13 novembre 2029).

- L'investisseur bénéficie d'un droit au remboursement de **133,50 % brut du capital investi<sup>(3)</sup> du fait des plafonnement des gains (la performance de 55 % est plafonnée à 50 % - 16,50 % brut = 33,50 % brut)**.
- Le versement d'un Coupon Fixe de 2,75 % brut (soit 2,10 % net),
- **Cela correspond à un rendement actuariel annuel brut de 6,66 %<sup>(2)</sup> (tenant compte des frais d'entrée de 2,00 %) et net de 4,72 %<sup>(4)</sup>.**
- La probabilité d'obtenir ce rendement est cependant faible.

Le Niveau Final de l'indice correspond à la moyenne arithmétique des observations mensuelles de l'indice par rapport à son Niveau Initial durant les 25 derniers mois<sup>(1)</sup>. Par conséquent le Niveau Final de l'indice peut être inférieur (ou supérieur) au niveau de l'indice constaté à la dernière Date d'Observation (le 13/11/2029) par rapport à son Niveau Initial.

La Performance Moyenne de l'indice correspond à la différence entre son Niveau Final et son Niveau Initial, divisée par son Niveau Initial.



## Scénarios de performance

Les investisseurs sont invités à consulter les scénarios de performance présentés dans le document d'informations clés (disponible sur le site de l'Émetteur (BNP Paribas Issuance B.V.) : <https://kid.bnpparibas.com/XS2642220524-FR.pdf>). Ces scénarios sont fournis par l'Émetteur et calculés sur base d'une méthodologie imposée par la réglementation européenne PRIIPS (Règlement (UE) N°1286/2014). Ces scénarios sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

(1) Les plus-value et coupons fixes sont soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(2) Hors frais d'entrée de 2,00 %.

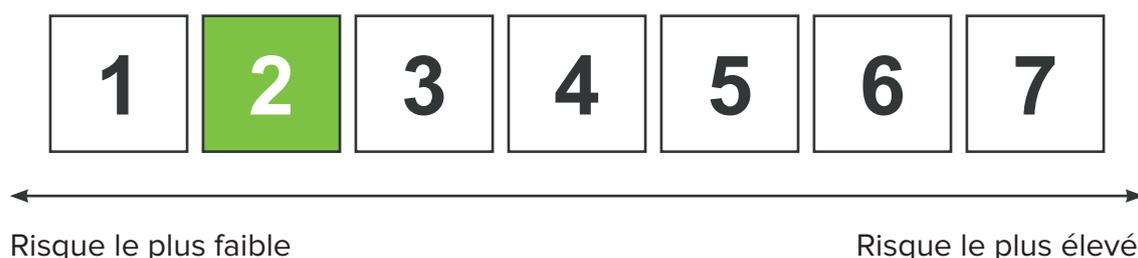
(3) Le rendement actuariel annuel net prend en compte le prélèvement du précompte mobilier de 30 % sur le coupon fixe et tient compte des frais d'entrée de 2,00 %. Ce calcul se base sur l'hypothèse que l'investisseur est une personne physique résidente en Belgique. (cf. Fiche Technique en pages 14-15).

## Investisseurs potentiels

BNP Paribas Issuance B.V. (NL) Global Select Coupon Plus 2029 est un titre de créance structuré complexe qui s'adresse aux investisseurs qui disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers afin d'être en mesure d'évaluer au regard de leur situation et de leur horizon de placement, les avantages et les risques associés à un investissement dans ce produit structuré complexe. Ils doivent plus particulièrement être familiarisés avec l'exposition à l'indice sous-jacent et avec les taux d'intérêt.

### Indicateur synthétique de risque

L'Indicateur Synthétique de Risque présenté est calculé sur la base d'une méthodologie imposée par la réglementation européenne PRIIPS (règlement (UE) N°1286/2014).



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de BNP Paribas de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de BNP Paribas à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100 % de votre capital (le « capital » désigne la Valeur nominale). Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant la date d'échéance.

Si BNP Paribas n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque d'inflation: une inflation positive entraîne une perte de rendement pour tous les épargnants et les investisseurs. Le risque d'un rendement réel (rendement corrigé de l'inflation) négatif est d'autant plus important que l'inflation est élevée.

## Score produit Crelan



Plus défensif

Plus dynamique



À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Crelan avertira les investisseurs en cas de modification importante du score produit du produit en cours de vie.

Le score produit est un indicateur propre à Crelan et ne permet pas de comparer le score produit Crelan avec un indicateur d'une autre institution ou avec l'Indicateur Synthétique de Risque PRIIPs qui est calculé par une autre méthodologie.

Le score 3 tient compte de la concentration du risque de crédit (la mesure dans laquelle le risque crédit d'un titre est réparti sur plusieurs émetteurs / garants), du remboursement minimum à 100 % du capital investi (hors frais) à l'échéance, du risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, et de la volatilité (la mesure dans laquelle fluctue le cours d'un titre) du produit. Il ne tient pas compte de la durée d'investissement du produit.

Pour plus d'informations sur le score produit, vous pouvez vous adresser à votre agent ou consulter le site internet de Crelan, à l'adresse

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/article/score-produit>



# Principaux risques et avertissements

## Risque de crédit

En acquérant ce Certificat, l'investisseur s'expose au risque de crédit de l'Émetteur et du Garant. En cas de défaut de paiement de ces derniers, l'investisseur supporte le risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance, ni la plus-value potentielle et les coupons fixes. Si le Garant venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, les Certificats pourraient être annulés en tout ou partie ou convertis en instruments de capitaux propres (actions), en fonction de la décision du régulateur (bail-in)<sup>(1)</sup>. Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a le droit et de perdre la totalité ou une partie de son capital. Une détérioration de la perception du risque de crédit de l'Émetteur peut avoir des répercussions sur le prix du Certificat. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand.

Émetteur : BNP Paribas Issuance B.V.<sup>(2)</sup>

Garant : BNP Paribas S.A.<sup>(2)</sup>

## Risque lié à l'Indice

En cas de survenance d'un événement affectant l'Indice sous-jacent, dont la liste figure dans le Prospectus de Base (tel que, de façon non limitative, sa suppression, son dérèglement ou sa modification) l'agent de calcul (BNP Paribas Arbitrage S.N.C.) pourra, si nécessaire, entreprendre différentes actions comme, notamment procéder à un ajustement, procéder à une substitution de l'Indice ou demander à l'Émetteur de procéder au remboursement du produit dans les conditions prévues par le Prospectus de Base. En cas de remboursement du produit par l'Émetteur : (I) Si l'évènement affectant l'Indice est un cas de force majeure, le remboursement sera effectué de façon anticipée à la valeur de marché ; (II) Dans l'hypothèse où l'évènement ne serait pas un cas de force majeure, mais serait la conséquence d'un événement externe non imputable à l'Émetteur et qui modifierait de manière matérielle l'économie du contrat, l'Émetteur proposera aux investisseurs soit de procéder au remboursement anticipé du produit à la valeur de marché, soit de procéder au remboursement du produit à la Date d'Échéance<sup>(3)</sup> d'au moins 100 % de la valeur nominale du produit conformément aux dispositions du Prospectus de base. Pour plus d'informations concernant ces risques, veuillez consulter le Prospectus de base.

## Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

En cas de force majeure rendant définitivement impossible le maintien des Certificats (comme, par exemple, s'il est illégal ou impossible pour l'Émetteur de remplir ses obligations dans le cadre des Certificats), l'Émetteur pourra notifier les détenteurs des Certificats d'un remboursement anticipé à leur valeur de marché. Dans ce cas, seuls les frais inévitables, pour pouvoir rembourser aux investisseurs la valeur de marché qui leur revient, pourront être facturés par l'Émetteur.

## Risque relatif à l'inflation

Une hausse de l'inflation entraîne une perte de rendement réel pour tous les épargnants et les investisseurs. Le risque de rendement réel négatif est d'autant plus important que l'inflation est élevée.

## Risque de liquidité

Les titres de créance structurés seront cotés sur le marché Euro MTF. En cas de sortie en cours de vie, l'investisseur risque de ne pas pouvoir vendre facilement son produit ou de le vendre à un prix qui pourrait être sensiblement inférieur à sa valeur nominale. Sauf circonstances de marché exceptionnelles, BNP Paribas Arbitrage S.N.C. pourra racheter les Certificats. Il sera fait application d'une fourchette de prix d'achat/vente de 1,00 % au maximum dans des conditions normales de marché. Si l'investisseur souhaite vendre ses Certificats avant l'échéance, il pourra le faire à un prix déterminé par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en fonction des paramètres de marché du moment et hors frais de courtage, taxe sur les opérations de Bourse et impôts éventuels. Par conséquent, en cas de revente avant l'échéance, la valeur des Certificats pourra être inférieure ou supérieure à la valeur nominale. Il est à noter que ce Certificat ne fait pas l'objet d'une cotation sur un marché réglementé. Jusqu'à l'échéance, le prix du produit peut être volatile, en raison de l'évolution des paramètres du marché et en particulier de l'évolution du sous-jacent (l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de l'Émetteur. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement.

## Risque de performance limitée

À l'échéance<sup>(3)</sup>, si la Performance Moyenne de l'indice est négative, nulle ou inférieure à 16,50 %, le remboursement pour l'investisseur est égal à 100 % du capital investi<sup>(4)(5)</sup> et un coupon fixe de 2,75 % brut<sup>(4)</sup> (1,9250 % net). Par ailleurs, le Niveau Final correspond à la moyenne arithmétique des observations annuelles de l'indice. Par conséquent le Niveau Final de l'indice peut être inférieur (ou supérieur) au niveau de clôture de l'indice constaté à la dernière Date d'Observation Mensuelle.

En tant que banque d'investissement avec un large éventail d'activités, BNP Paribas peut faire face à de potentiels conflits d'intérêts. Dans le cadre de l'émission de ces Certificats, le Groupe BNP Paribas a mis en place des politiques et des mesures appropriées afin de gérer de possibles conflits de ce type entre les différentes entités du Groupe.

(1) Le bail-in (traduit en français par « Mise en Résolution ») est une restructuration imposée par le régulateur pour éviter la faillite.

(2) Rating BNP Paribas Issuance B.V. au 06/11/2023 : Standard & Poor's A+ (perspective stable). Rating BNP Paribas S.A. au 06/11/2023 : Standard & Poor's A+ (perspective stable), Moody's Aa3 (perspective stable), Fitch Ratings AA- (perspective stable). Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : [https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378\\_1\\_1408\\_KI.pdf](https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf), <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> et [https://www.standardandpoors.com/en\\_US/web/guest/article/-/view/sourceld/504352](https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourceld/504352). Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients de Crelan ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

(3) Voir la Fiche technique page 14 pour le détail des dates.

(4) Coupon soumis au précompte mobilier de 30 % (sauf modification légale).

(5) Hors frais d'entrée de 2,00 %.

# Informations

## Documentation juridique

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Les investisseurs sont également invités à se procurer et à lire attentivement la Documentation juridique afférente aux Certificats et à considérer la décision d'investir dans les Certificats à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises. La Documentation juridique est composée : (a) du Prospectus de base pour l'émission de Certificats, daté du 31 mai 2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro 23-197, (b) de ses Suppléments, (c) des Conditions définitives de l'émission (« Final Terms ») datées du 7 novembre 2023, ainsi que (d) du Résumé spécifique lié à l'émission (« Issue Specific Summary »). L'approbation du Prospectus de base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de l'AMF sur la qualité des Certificats faisant l'objet de cette communication à caractère promotionnel. En cas de publication d'un Supplément contenant des informations susceptibles d'influencer l'évaluation d'un produit en cours de souscription, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit disposera d'un droit de retrait durant 3 jours ouvrables à compter de la date de publication de ce supplément sur le site <https://rates-globalmarkets.bnpparibas.com/gm/Public/LegalDocs.aspx>. Dans ce cas, Crelan, en sa qualité de distributeur, contactera chaque investisseur le jour de la publication du Supplément et l'aidera à exercer son droit de retrait si nécessaire.

Les investisseurs sont également invités à prendre connaissance du document d'informations clés (« KID »). Le KID sera disponible gratuitement à partir du 7 novembre 2023, auprès de Crelan. Vous pouvez aussi le consulter sur les sites web [www.crelan.be](http://www.crelan.be) et <https://kid.bnpparibas.com/XS2642220524-FR.pdf>. L'investisseur est invité à considérer la décision d'investir dans les Certificats à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises.

L'investisseur est invité à consulter les facteurs de risque figurant dans la Documentation juridique. Les principales caractéristiques de BNP Paribas Issuance BV (NL) Global Select Coupon Plus 2029 exposées dans cette brochure n'en sont qu'un résumé. L'Émetteur invite les investisseurs à prendre connaissance de la Documentation Juridique avant toute souscription dans ce produit. L'investisseur doit comprendre les risques liés à des investissements dans les certificats et il doit prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement la compatibilité d'un investissement dans les certificats au regard de sa situation financière, la présente information et l'information afférente aux certificats.

Il est possible de consulter le Prospectus de base pour l'émission de Certificats, daté du 31 mai 2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro 23-197 et ses Suppléments sur le site web : <https://rates-globalmarkets.bnpparibas.com/gm/Public/LegalDocs.aspx>.

Il est possible de consulter les Conditions définitives de l'émission (« Final Terms ») sur le site web : <https://eqdpo.bnpparibas.com/XS2642220524>.

## Information complémentaire de droit belge

L'Émetteur déclare avoir rendu les clauses abusives incluses dans le Prospectus de base passeporté hors application via les conditions définitives.

## Services Plaintes

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service plaintes: Crelan ANT10103, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles ou utiliser le formulaire disponible sur la page <https://www.crelan.be/fr/particuliers/article/gestion-des-plaintes>. Si une solution à l'amiable ne saurait être trouvée, vous pouvez alors adresser un courrier au Service de Médiation pour le Consommateur :

OMBUDSFIN asbl - North Gate II - Boulevard du Roi Albert II, n°8, boîte. 2 - 1000 Bruxelles ([www.ombudsfine.be](http://www.ombudsfine.be)). Ou par e-mail à l'adresse : [ombudsman@ombudsfine.be](mailto:ombudsman@ombudsfine.be)



# Fiche Technique 1/2

<b>Nom</b>	BNP Paribas Issuance BV (NL) Global Select Coupon Plus 2029
<b>Code ISIN</b>	XS2642220524
<b>Type de produit et forme juridique</b>	Titre de créance structuré (Certificat) de droit anglais
<b>Émetteur</b>	BNP Paribas Issuance B.V. <sup>(1)</sup> (S&P's : A+ (perspective stable) au 02/11/2023. Les agences de rating sont susceptibles de modifier ces rating à tout moment.
<b>Garant</b>	BNP Paribas S.A. <sup>(1)</sup> (S&P's : A+ (perspective stable), Moody's : Aa3 (perspective stable) et Fitch Ratings : AA- (mise sous surveillance stable) au 02/11/2023. Les agences de rating sont susceptibles de modifier ces rating à tout moment.
<b>Distributeur</b>	Crelan S.A.
<b>Prix d'émission</b>	100 % de la Valeur Nominale (1.000 EUR)
<b>Prix de souscription</b>	1.020 EUR par part (frais d'entrée de 2 % inclus)
<b>Frais supportés par l'investisseur</b>	<p>Frais inclus dans le prix d'émission :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais uniques de structuration : maximum 1,50 % du montant nominal souscrit. Ces frais de structuration sont de 0,85 % en date du 06/11/2023.</li><li>• Autres coûts récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : BNP Paribas Arbitrage S.N.C. versera à Crelan une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,80 % par an du montant des Titres effectivement placés. À titre indicatif, ce montant est de 0,43 % par an sur base des conditions observées au 06/11/2023, soit un total de 2,58 % (0,43 % par an fois 6 ans). Dans le cadre d'une détention des Titres jusqu'à leur maturité, le total de ces coûts s'élèverait à un montant maximum de 4,80 % (0,80 % par an fois 6 ans).</li></ul> <p>Frais non inclus dans le prix d'émission :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais d'entrée : 2,00 %</li><li>• Frais de sortie :<ul style="list-style-type: none"><li>- En cas de revente avant l'échéance :<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de sortie de 1,00 %</li><li>• 0,50 % correspondant à la moitié de la fourchette achat/vente de 1,00 % (cf. rubrique « revente avant l'échéance »)</li><li>• Taxe sur les opérations de Bourse de 0,12 % (cette taxe s'appliquant avec un maximum de 1.300 EUR)</li></ul></li><li>- À l'échéance : 0,00 %</li></ul></li></ul>
<b>Devise</b>	Euro (EUR)
<b>Valeur Nominale / Montant minimum d'investissement</b>	1.000 EUR
<b>Période de commercialisation</b>	Du 07/11/2023 au 23/11/2023, jusqu'à 16h, sauf clôture anticipée.
<b>Date d'émission et de paiement</b>	27/11/2023
<b>Date d'échéance</b>	27/11/2029
<b>Dates de paiement des coupons fixes</b>	27/11/2024 ; 28/11/2025 ; 27/11/2026 ; 29/11/2027 ; 27/11/2028 ; 27/11/2029
<b>Dates d'observation Mensuelle</b>	15/11/2027 ; 13/12/2027 ; 13/01/2028 ; 13/02/2028 ; 13/03/2028 ; 18/04/2028 ; 15/05/2028 ; 13/06/2028 ; 13/07/2028 ; 14/08/2028 ; 13/09/2028 ; 13/10/2028 ; 13/11/2028 ; 13/12/2028 ; 16/01/2029 ; 16/02/2029 ; 13/03/2029 ; 13/04/2029 ; 14/05/2029 ; 13/06/2029 ; 13/07/2029 ; 13/08/2029 ; 13/09/2029 ; 15/10/2029 ; 13/11/2029

(1) Pour plus d'informations sur ces ratings, merci de consulter les sites : [https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378\\_1\\_1408\\_KI.pdf](https://www.moodys.com/sites/products/ProductAttachments/AP075378_1_1408_KI.pdf), <https://www.fitchratings.com/research/fund-asset-managers/rating-definitions-10-11-2021> et [https://www.standardandpoors.com/en\\_US/web/guest/article/-/view/sourcelid/504352](https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/article/-/view/sourcelid/504352). Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'Émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si un de ces ratings devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients de Crelan ayant souscrit à ce produit en seraient informés.

# Fiche Technique 2/2

<b>Sous-jacents</b>	L'indice STOXX® Global Select Dividend 100 EUR (code ISIN : US26063V1180). Pour plus de détails sur l'indice, vous pouvez consulter le lien suivant : <a href="https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sdgp">https://www.stoxx.com/index-details?symbol=sdgp</a> .
<b>Indicateur Synthétique de Risque (SRI)</b>	2 sur une échelle de 7 <sup>(1)</sup> . L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.
<b>Score Produit Crelan</b>	3 sur une échelle de 7 <sup>(2)</sup> . Pour autant que le produit réponde à vos objectifs d'investissement et à votre situation financière. Votre agent Crelan devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante pour investir dans ce produit. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, votre agent Crelan doit vous en avertir. Si votre agent Crelan vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière. Vous trouvez de plus amples informations dans la brochure d'information MiFID sur <a href="https://www.crelan.be/fr/particuliers/article/score-produit">https://www.crelan.be/fr/particuliers/article/score-produit</a> .
<b>Fiscalité belge</b>	Ce document ne constitue pas un conseil légal, fiscal ou financier. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (06/11/2023) à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales : <ul style="list-style-type: none"><li>• Précompte mobilier : 30 %</li><li>• Taxe sur les opérations boursières : Aucune sur le marché primaire et 0,12 % sur le marché secondaire (maximum 1.300 EUR).</li></ul>
<b>Publication de la valeur du produit</b>	La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Crelan et publiée une fois par mois sur <a href="https://www.crelan.be/fr/particuliers/epargner-et-investir/recherche-de-produits">https://www.crelan.be/fr/particuliers/epargner-et-investir/recherche-de-produits</a> .
<b>Revente avant l'échéance</b>	Dans des circonstances de marché normales, BNP Paribas Arbitrage S.N.C. a l'intention de fournir un prix (hors frais de courtage/taxe sur les opérations de bourse/frais de sortie/impôts éventuels) indicatif quotidien (fourchette achat/vente de 1,00 %, cf. risque de liquidité en <a href="#">page 10</a> ) : tous les ordres de vente doivent être communiqués chez le distributeur chaque mercredi avant 10h. Le règlement sera effectué dans les 2 jours ouvrés suivant le passage d'ordres. Frais de sortie comme écrit dans la rubrique « Frais supportés par l'investisseur » : 1,00 %.
<b>Prestataire de services financiers</b>	Crelan S.A.
<b>Remboursement à maturité</b>	Les Certificats rembourseront minimum 100 % du capital investi à maturité, à l'exclusion des frais d'entrée de 2,00 %. Ce remboursement sera effectué en EUR. Sous réserve de faillite ou risque de faillite de l'Émetteur ainsi que de faillite, risque ou de bail-in (mise en résolution) du Garant.

(1) Voir Indicateur synthétique de risque à la [page 10](#) pour plus de détails.

(2) Voir Score produit Crelan à la [page 11](#) pour plus de détails.